



ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX
BIBLIOTHEQUES SONORES

BIBLIOTHÈQUE SONORE « MARIE-FRANCE »
des Alpes de Haute Provence



RÉUNION ANNUELLE D'INFORMATION
sur l'exercice 2010 - 2011

MANOSQUE - 26 novembre 2011

B. P 421 - 04104 MANOSQUE

Tel : 04 92 87 85 32

Courriel :

jacto@azur-multimedia.fr

Permanence : mardi 14 h - 17 h

12, Place des Marchands - MANOSQUE

www.bibliotheque-sonore-04.org





ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX LES BIBLIOTHEQUES SONORES

www.bibliotheque-sonore-04.org

**BIBLIOTHEQUE SONORE
MARIE-FRANCE
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

12, place des Marchands
B. P 421
04104 MANOSQUE

Tel : 04 92 87 85 32
Courriel :
jacto@azur-multimedia.fr

Permanence : le mardi 14 h - 17 h

RÉUNION ANNUELLE D'INFORMATION

Samedi 26 novembre 2011

Je suis heureux de vous accueillir à notre réunion annuelle d'information, et je remercie plus particulièrement de leur présence :

- Madame Nicole BERATO, vice-présidente et déléguée régionale Sud-Est de l'Association des Donneurs de Voix ;
- Madame Nicole JOSEPH, présidente de l'Association « A perte de vue » ;
- Messieurs Jean-Louis BARBIER, Franco MAURO et Francis MAJOIS, représentant le LIONS Club de MANOSQUE, accompagnés de Mme Corinne BARBIER ;
- ainsi que les représentants de la presse locale.

Je remercie également tous les membres actifs de la Bibliothèque Sonore : les donneurs de voix et les animateurs qui font vivre notre Bibliothèque ainsi que les membres du bureau.

Merci enfin à la Mairie de Manosque qui met une nouvelle fois cette salle des Quintrands à notre disposition, ainsi qu'à toute l'équipe de l'OMPA de Manosque qui nous accueillera comme chaque année pour notre repas de l'amitié et à Mme Danièle MARCADAL, animatrice de la Bibliothèque Sonore, qui a organisé cette réunion.

Je dois excuser les personnalités suivantes :

- Monsieur Jean-Louis BARATIER, notre indéfectible trésorier, retenu pas les deux journées de collecte pour la Banque Alimentaire dont il est un des organisateurs sur Manosque ;
- Monsieur le Préfet et Monsieur le Sous-Préfet des Alpes de Haute-Provence ;
- Monsieur Roland AUBERT, Vice-Président du Conseil Général des Alpes de Haute Provence ;
- Monsieur Bernard JEANMET-PERALTA, Maire de Manosque ;
- Monsieur Bernard SOURICE Directeur du développement culturel de Manosque ;
- Monsieur Rémy CHARPY, Maire de Sainte Tulle ;
- Madame Catherine GUILLAUME, Directrice de la solidarité départementale ;
- Monsieur Jacques ÉCHALON, Conseiller général ainsi que Madame Guylaine LEFEBVRE adjointe à la Culture de Villeneuve ;
- Mme Cristel KISSANE, Directrice de la CPAM 04 ;
- Madame Idelette CHABRE, Présidente de la Bibliothèque Sonore d'Apt ;
- Madame Nicole PERROT, Présidente du Club SOROPTIMIST,
- Monsieur Paul FAURE, Président du LIONS Club de Manosque,

et les donneurs de voix et animateurs suivants :

Mme Colette SOREL, Mme Marie-Claire MEZIERES, Mme FRELUT, M. GROS, Mme MULLER, Mme DE ROUVILLE, ainsi que de nombreux audiolecteurs qui n'ont pu se déplacer.

Nous avons eu la peine, cette année encore, de perdre deux de nos audiolecteurs : Madame SAGOT et Monsieur CHEVALLIER.

Je vous demande d'avoir une pensée pour eux et leurs familles.



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

L'année 2011 a encore été une année riche en activités, au niveau national pour l'Association des Donneurs de Voix et localement pour notre Bibliothèque Sonore.

Forts de notre « exemption de Droits d'Auteur », c'est-à-dire autorisés à enregistrer tous les livres publiés en France sans avoir à demander l'autorisation de l'éditeur ni payer de droits, et forts du bénéfice renouvelé de la franchise postale qui nous permet d'apporter les livres à domicile gratuitement, nous avons persévéré dans nos efforts pour faire connaître nos services au plus grand nombre de bénéficiaires potentiels.

L'évolution des technologies, tant au niveau des supports d'enregistrement que des moyens de transmission, avec un Internet toujours plus performant, a incité notre association à préparer les outils qu'emploieront les futures générations d'audiolecteurs. L'arrivée de nouveaux modèles de lecteurs Victor et la mise en place d'un Serveur National sont deux des éléments clés de ces évolutions sur lesquels je vais revenir.

• Un effort de communication toujours soutenu

Réunion d'information à Digne-les-Bains

Au mois de février 2011, nous avons tenu pour la seconde fois une réunion d'information sur l'activité de notre Bibliothèque à Digne-les-Bains, dans le cadre de la Médiathèque Intercommunale des Trois Vallées. Je tiens à remercier une nouvelle fois sa Directrice, Madame Marlène CAMILLERI, qui nous a accueillis gracieusement dans ses locaux.

Bien entendu, nous allons rééditer cette opération en 2012. Mais surtout, les efforts sur la ville de Digne-les-Bains et sur l'est de notre département vont redoubler dans les années à venir, grâce au soutien du LIONS Club de Digne.

Ce Club service nous a déjà apporté un soutien précieux en finançant, en 2011, l'achat de 4 lecteurs Victor prêtés aux audiolecteurs qui ne sont pas en mesure de les acheter. Il a décidé d'aller plus loin en faisant un projet de Club sur trois ans au service de notre Bibliothèque Sonore.

C'est ainsi que des sachets de lavande ont été vendus cet été au profit de notre Bibliothèque, ce qui nous a valu de recevoir un chèque de 2 000 euros lors des journées de la vue le 15 octobre dernier. Ce montant sera entièrement consacré à l'achat de lecteurs Victor prêtés à nos audiolecteurs.

Mais ce projet inclut également, en partenariat avec la Médiathèque des Trois Vallées, la création d'un Point-Relais de notre Bibliothèque : une permanence aura lieu chaque troisième jeudi du mois, de 14 h à 16 h à la Médiathèque, pour informer le public et assurer une animation des Donneurs de Voix du secteur.

Enfin, les membres du Club se mobilisent pour aller faire de l'information dans les communes de l'est du département qui nous ont toujours été difficilement accessibles et placer des affiches, déposer des dépliants, expliquer oralement le fonctionnement de notre Bibliothèque Sonore. Cet effort, maintenu pendant au moins trois ans, devrait nous permettre de sensibiliser un large public et de toucher de nombreux bénéficiaires potentiels.

Publipostage vers les Mairies

Suite au large publipostage réalisé en 2010 sur l'ensemble du département, nous avons renouvelé au début de 2011 l'envoi d'un courrier personnalisé aux 217 communes des Alpes de Haute Provence.

Nous avons envoyé à chaque Mairie un courrier très spécifique, faisant ressortir le cas échéant le nombre d'audiolecteurs présents sur la commune et précisant le nombre de ceux qui bénéficient du prêt d'un lecteur Victor par notre bibliothèque. Une notice sur le lecteur Victor était jointe.

Ce courrier se terminait par une demande de subvention, même modeste, pour le fonctionnement de notre bibliothèque ou pour l'achat de lecteurs Victor.

Cet envoi en début d'année semble avoir encore été trop tardif. Toutefois, certaines municipalités nous ont quand même octroyé une subvention :

- la commune de Forcalquier : 200 €
- la commune de Sisteron : 150 €
- la commune de Riez : 100 €

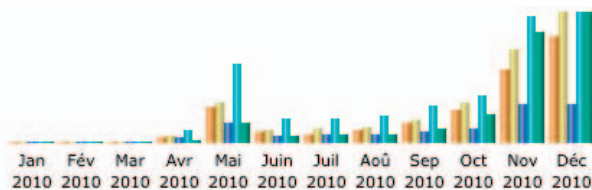
Les communes de Sainte Tulle, Reillanne, Saint Maime nous ont également promis une subvention mais le paiement n'en a pas encore été effectué à ce jour.

Nous préparons un nouvel envoi avant la fin de l'année 2011 pour que les communes puissent inscrire plus facilement une subvention dans leur budget.

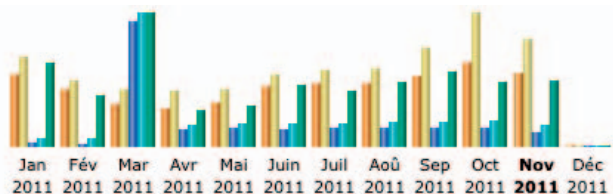
Un impact important du site internet

Notre site internet www.bibliotheque-sonore-04.org est maintenant en ligne depuis le mois de mars 2010.

Il est rapidement monté en puissance pour atteindre plus de 5 800 visites en 2011 (de janvier à novembre inclus), dont 4 436 visiteurs différents. Les pages les plus visitées sont le catalogue, la page consacrée aux Donneurs de Voix (avec les téléchargements de modes d'emploi pour l'enregistrement), la page actualités et la page des audiolecteurs.



Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Jan 2010	0	0	0	0	0
Fév 2010	0	0	0	0	0
Mar 2010	0	0	0	0	0
Avr 2010	26	35	190	531	11.52 Mo
Mai 2010	178	204	801	3218	115.76 Mo
Juin 2010	52	62	273	991	39.43 Mo
Juil 2010	43	71	317	979	50.07 Mo
Aoû 2010	64	78	307	1092	47.42 Mo
Sep 2010	99	115	466	1530	85.44 Mo
Oct 2010	165	200	547	1922	172.59 Mo
Nov 2010	375	476	1578	5219	674.61 Mo
Déc 2010	543	664	1592	5350	795.64 Mo
Total	1545	1905	6071	20832	1.95 Go



Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Jan 2011	472	581	1704	4866	707.13 Mo
Fév 2011	369	425	1029	4831	426.63 Mo
Mar 2011	279	375	68233	73101	1.09 Go
Avr 2011	248	362	9403	11621	299.55 Mo
Mai 2011	281	368	9983	12270	346.26 Mo
Juin 2011	386	472	9527	12404	511.17 Mo
Juil 2011	410	500	9961	12948	471.16 Mo
Aoû 2011	411	501	9942	13480	538.43 Mo
Sep 2011	462	640	9835	13361	625.27 Mo
Oct 2011	543	867	10355	14169	546.04 Mo
Nov 2011	475	702	7658	11672	549.84 Mo
Déc 2011	0	0	0	0	0
Total	4336	5793	147630	184723	6.00 Go



Notre site étant particulièrement bien référencé par les moteurs de recherche sur le mot-clé « Victor » ou « lecteur cd pour malvoyant », nous recevons de nombreuses demandes, venant de toute la France, pour se procurer ce lecteur. Cela nous donne l'occasion de mieux faire connaître les Bibliothèques Sonores et de renvoyer les interlocuteurs sur la Bibliothèque Sonore la plus proche de chez eux.

Un des grands mérites du site est également de nous permettre de filtrer les candidatures des Donneurs de Voix. Les nombreux candidats rencontrés lors de manifestations peuvent en effet télécharger sur le site les deux logiciels nécessaires pour l'enregistrement ainsi que les modes d'emploi de ces logiciels spécifiquement rédigés à l'intention des Donneurs de Voix. Ceux-ci peuvent ainsi tester préalablement leurs capacités en informatique et leur motivation pour la lecture à haute voix, puis nous envoyer un échantillon d'enregistrement permettant de juger de la qualité de leur lecture, aussi bien en terme de diction que de qualité technique.

C'est uniquement après ce test que nous faisons une formation complémentaire aux candidats suffisamment motivés pour y avoir satisfait. Ce filtrage très efficace nous a permis d'éviter de consacrer de nombreuses heures de formation à des candidats défaillants immédiatement après !

Enfin, plusieurs personnes ont pris contact via le site pour inscrire un de leurs parents à notre Bibliothèque. Il se confirme donc comme un excellent outil d'information.

Prix littéraire de l'Audiolecture

Cette opération nationale entreprise conjointement par l'ADV et le LIONS Club français a été une grande première en 2010. Elle consistait à soumettre au jugement de nos audiolecteurs 4 second romans pour attribuer, pour la première fois au monde, un prix décerné par un jury de déficients visuels.

Renouvelé en 2011, deux de nos audiolecteurs ont fait partie du jury de ce prix, parmi 200 membres au niveau national : Madame Andrée MADRE et Monsieur Guy DOREAU à Manosque.

Le prix a été remis cette année sur le Salon du Livre de Brives-la-Gaillarde, par Monsieur Pierre NORA, historien, membre de l'Académie Française. Il a récompensé le roman « La révolution des ciersges » de Madame Olga LOSSKY, édité par les Éditions Gallimard.

Nous espérons pour cette année un plus grand retentissement de ce prix, remis dans une période plus favorable, car il s'agit d'une démarche tout à fait exceptionnelle. L'intérêt des grands médias nationaux devrait favoriser une meilleure connaissance de l'Association des Donneurs de Voix, **reconnue par le Conseil d'état comme « associée au service public de la lecture et de la culture ».**

Le prix 2012 est en cours de préparation : 4 nouveaux seconds romans sont en cours de sélection et seront enregistrés par des Donneurs de Voix ayant obtenu des médailles au « Concours de La Voix de l'année » puis adressés aux audiolecteurs membres du jury.

La campagne télévisée

Une nouvelle fois, les messages télévisés enregistré gracieusement par notre parrain Pierre MONDY ont été diffusés sur TF1 du 7 au 11 mars et sur France 2 du 11 au 16 avril 2011, grâce au financements de sponsors.

Même si de nombreux contacts ont pu être établis avec des audiolecteurs et des Donneurs de Voix, l'efficacité des ces publicité s'est révélée moindre que par le passé, en particulier moindre que les passages sur FR3 qui semble être la chaîne la plus appropriée pour toucher notre public.

La présence dans les manifestations et forums

Comme les années précédentes, nous avons encore été présents sur un certain nombre de manifestations où nous pouvons rencontrer des bénéficiaires potentiels et des relais d'information :



• la foire d'Ongles, le 14 août



• la Brocante du LIONS Club de Manosque le 15 août



• le forum des associations de Digne-les-Bains, le 10 septembre avec l'association « A perte de vue »



• l'assemblée générale de notre Association des Donneurs de Voix, à Paris du 29 sept. au 1^{er} octobre



• la journée de la vue, à Digne-les-Bains, le 15 octobre



• le Congrès des LIONS Clubs du Sud-Est - Manosque 8 octobre



• le Festival « Les mots en bouche » à Niozelles et Vachères en novembre



• le Colloque « Un regard sur la vue » le 17 novembre à Forcalquier

La « journée de la vue », organisée par le LIONS Club de Digne-les-Bains le 15 octobre en continuité avec la journée nationale de la vue, consiste à faire un dépistage gratuit des troubles de la vision. C'est l'opticien local, gérant du centre « Basse vision » des Opticiens mutualistes de Digne, qui réalisait ce dépistage. Notre présence à cette manifestation nous a permis de tisser des liens avec ce préconisateur essentiel et de rencontrer quelques audiolecteurs du secteur.

La remise de chèque par le LIONS Club précédemment évoquée a également été l'occasion de rencontrer Monsieur René MASSETTE, Conseiller général du canton de Digne, ainsi que Monsieur Bernard TEYSSIER, représentant Monsieur le Maire de Digne, qui ont pu découvrir le lecteur Victor et recevoir toutes les informations sur le service des Bibliothèques Sonores.

Le 17 novembre, nous avons participé à Forcalquier au colloque sur la déficience visuelle « Un regard sur la vue », organisé par l'association « A perte de vue » en partenariat entre la Mutualité Française. Nous y avons tenu un stand et présenté la Bibliothèque Sonore à un grand nombre d'institutionnels et relais d'information.

Le festival « Les mots en bouche » qui se déroule en ce moment même depuis le 1^{er} octobre et jusqu'au 11 décembre, nous a conduit à réaliser deux lectures en public : le 9 novembre au Bistrot de Pays de Niozelles et le 25 novembre au Bistrot de Pays de Vachères. Quatre de nos Donneurs de Voix ont lu de larges extraits du livre qui a reçu le Prix littéraire de l'Audiolecture : « La révolution des cierges ».

C'était une autre manière de faire parler de notre Bibliothèque Sonore, très appréciée par le public réuni autour d'un pot-au-feu de pays !

Vous aurez noté, sur les photos de nos manifestations, la présence du nouveau panneau dérouleur de présentation de notre Bibliothèque Sonore. Facile à transporter et à mettre en œuvre, il attire efficacement l'attention des visiteurs et donne une image de sérieux à notre association.

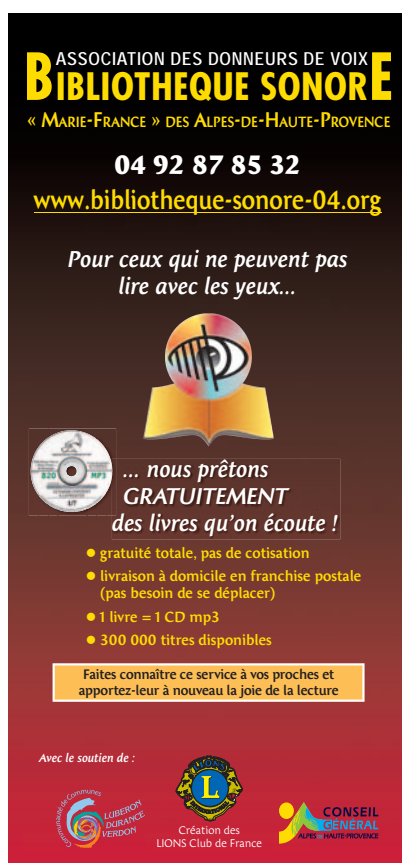
Il constitue un précieux complément à nos affiches et dépliants dont nous avons dû réaliser un nouveau tirage pour faire face aux distributions à venir, notamment dans l'est du département.

Les radios locales et la presse

Nous faisons toujours des efforts pour que les supports locaux d'information nous aident à faire connaître les services de la bibliothèque.

« La Provence » nous a consacré un bel article lors de la Brocante du LIONS Club, le 15 août, puis de nouveau lors de la journée de la vue de Digne-les-Bains, bien que ce second article soit entaché de pas mal d'inexactitudes... En page locale, elle a également consacré un article à l'une de nos audiolectrices de Jausiers, utilisatrice satisfaite du lecteur Victor.

« Haute Provence Info » a publié début mars un compte-rendu très détaillé de notre réunion d'in-



ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX
BIBLIOTHEQUE SONORE
« MARIE-FRANCE » DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

04 92 87 85 32
www.bibliotheque-sonore-04.org


Pour ceux qui ne peuvent pas
lire avec les yeux...

... nous prêtons
GRATUITEMENT
des livres qu'on écoute !

- gratuité totale, pas de cotisation
- livraison à domicile en franchise postale (pas besoin de se déplacer)
- 1 livre = 1 CD mp3
- 300 000 titres disponibles

Faites connaître ce service à vos proches et apportez-leur à nouveau la joie de la lecture

Avec le soutien de :



Création des
LIONS Club de France

formation à Digne-les-Bains puis, tout récemment, un excellent article sur l'ouverture du Point-Relais à la Médiathèque de Trois Vallées.

Le numéro du vendredi 2 décembre publiera également un article dans le cadre de sa page mensuelle consacrée au livre et à la lecture.

Enfin, le 10 octobre, nous avons participé, au studio de la radio « Alpes-1 » de Gap, à l'émission « Un jour, une association » consacrée à nos deux Bibliothèques Sonores de Gap et de Manosque et diffusée sur les départements 04 et 05.

Nous continuerons d'entretenir les relations les plus étroites avec tous les médias, locaux et nationaux, car le travail pour faire connaître les Bibliothèques Sonores est immense : nous touchons moins de 1 % de notre public potentiel au niveau national.

Avec 1,8 % de notre public estimé, notre performance dans les Alpes de Haute Provence est certes meilleure, mais elle nous laisse une énorme marge de progression.

Au niveau national, on estime qu'une BS fonctionne bien quand elle dessert 3 audiolecteurs pour 10 000 habitants. Dans les Alpes de Haute Provence nous sommes à plus de 9 audiolecteurs pour 10 000 habitants, ce qui pourrait paraître plus que satisfaisant !

Toutefois, la performance n'est pas notre objectif : nous souhaitons simplement que toutes les personnes qui ont perdu la joie de lire sachent qu'elles peuvent la retrouver grâce aux livres des Bibliothèques Sonores et puissent rompre ainsi l'isolement provoqué par leur handicap. Or, ces personnes sont très difficiles à connaître, seul leur entourage peut leur préconiser un contact avec nous. Nous devons donc informer sans relâche (de nouvelles personnes perdent la vue tous les jours) et le plus largement possible.

• De nouveaux publics à toucher

Outre l'effort que nous allons réaliser dans le département auprès des personnes qui n'y voient plus suffisamment pour lire, nous devons également mieux nous faire connaître des handicapés moteurs dans l'incapacité de tenir un livre. Nous espérons pour cela obtenir l'aide des responsables de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), gérée par le Conseil général, en plus des relations qui existent déjà avec l'APAJH (Association pour adultes et jeunes handicapés) et, plus particulièrement, avec le SESSAD La Durance à Volonne.

Par ailleurs, nous allons entreprendre une démarche auprès de l'académie d'Aix-Marseille en vue de réaliser une information des enseignants référents en matière de handicap. Nous disposons en effet d'un catalogue national de « Littérature scolaire », géré par la Bibliothèque Sonore d'Évreux. De plus, nous pouvons, à la demande, enregistrer des ouvrages de littérature scolaire pour satisfaire les demandes particulières de chaque enseignant.

Cette démarche ne concerne pas que les jeunes déficients visuels. Nous avons eu la confirmation que les enfants dyslexiques dans l'incapacité de lire pouvaient bénéficier du prêt de nos livres au titre de « personne empêchée physiquement de lire ».

Ces nouveaux publics, très mal informés jusqu'à présent, devraient contribuer à développer les activités de notre Bibliothèque Sonore dans les années à venir.

Les magasins OPTIC 2000

Rappelons enfin l'accord de partenariat conclu au niveau national avec les opticiens OPTIC 2000 qui diffusent une page de publicité sur les Bibliothèques Sonores en deuxième de couverture de leur catalogue « Basse vision ».

Les responsables d'Optic 2000 ont remis à l'ADV un chèque de 7 000 euros lors de la dernière assemblée générale.

Nous avons déjà rencontré la gérante des magasins de Manosque et Digne-les-Bains pour lui remettre affiches et dépliants afin d'informer leurs clients et renvoyer vers nous toutes les personnes qui ont des difficultés pour lire.

Leur centre « Basse vision » est situé à Laragne dans les Hautes Alpes mais concerne les deux départements. Nous devons en rencontrer prochainement les responsables.

• L'équipement de la Bibliothèque en lecteurs Victor

Vous connaissez tous désormais le lecteur Victor, spécialement conçu pour les déficients visuels et qui est grandement apprécié de nos audiolecteurs.

A ce jour, 57 personnes sont équipées, dont 55 par nos soins (22 bénéficiant du prêt de l'appareil par notre bibliothèque) et 2 via une autre BS ou l'association Valentin Haüy. 24 de nos appareils ont été financés par la Caisse d'Épargne et le Lions Club de Digne-les-Bains, dont 2 restent à affecter. Grâce à la vente de sachets de lavande cet été, le LIONS Club de Digne vient de financer 6 appareils supplémentaires que nous allons pouvoir prêter à des audiolecteurs qui ne sont pas en mesure de l'acquiescer ou de le faire financer par un don.

Je vous rappelle que toute personne qui nous fait un don, quelle que soit la somme, bénéficie d'un **reçu fiscal lui permettant de récupérer 66 % de ce don sur ses impôts sur le revenu. Il en est de même des legs qui pourraient nous être accordés.**

Le lecteur Victor est désormais disponible en deux modèles différents :

- **le Stratus 4** : il s'agit d'une version modernisée du Victor Classic, doté d'une batterie qui devrait être plus fiable et d'une carte son améliorée pour une sonorité plus puissante et encore de meilleure qualité.

- **le Stratus 4M** : M comme « multimédia » car ce modèle offre une connexion USB, permettant de brancher une clé-mémoire USB, et un lecteur de carte-mémoire SD.

Ce nouveau modèle permet donc aux audiolecteurs d'utiliser, en plus des livres sur CD audio ou mp3 et DVD, des supports sur lesquels plusieurs dizaines de livres, selon la capacité du support, peuvent être mis à sa disposition.

Bien entendu, ce modèle s'adresse aux nouvelles générations d'audiolecteurs capables d'utiliser ces technologies. Il est prêt pour les évolutions futures qui, à travers la mise en place de notre serveur national, verront les audiolecteurs télécharger directement les livres qu'ils auront envie d'écouter.

• Le serveur national

La volonté de notre association d'être en accord avec les pratiques des jeunes déficients visuels, rompus à l'utilisation de l'informatique et de l'Internet, a conduit à concevoir et mettre en place un serveur national.

Le but n'est en aucun cas de supplanter les Bibliothèques Sonores, mais au contraire de mettre à la disposition de toutes les BS un serveur de très grande capacité avec plusieurs objectifs :

- permettre à toutes les BS de placer sur ce serveur leurs meilleurs enregistrements, en respectant une Charte de Qualité destinée à faire tendre tous les enregistrements vers la perfection. A terme, chaque BS devrait pouvoir placer sur le serveur national la totalité de ses nouveaux enregistrements ;





- permettre à chaque BS de télécharger de nouveaux titres d'excellente qualité pour développer plus rapidement son catalogue ou pour répondre aux demandes d'audiolecteurs, d'enseignants, etc ;

- assurer une mise à disposition efficace et rapide des audiorevues à toutes les BS ;

- à plus long terme, permettre aux audiolecteurs de choisir les livres ou les audiorevues présents sur le serveur par une sélection multi-critères, puis de les télécharger sur leur ordinateur ou sur la carte-mémoire de leur Victor Stratus 4M.

Une procédure rigoureuse de contrôle de la qualité des enregistrements est d'ores et déjà mise en place avec la participations de vérificateurs volontaires spécialement formés.

Le fonctionnement de ce serveur est en cours de test et d'amélioration. Il devrait être opérationnel en début 2012. A terme, il devrait contenir plusieurs dizaines de milliers de titres.

• Développement de notre catalogue

Le nombre de titres à notre catalogue a continué sa progression en 2011.

Le travail de nos Donneurs de Voix, associé à la numérisation de nos meilleurs livres sur cassettes et aux échanges avec d'autres bibliothèques, nous a permis d'ajouter 311 nouveaux livres à notre catalogue, du début de l'année au 31 octobre.

La numérisation de nos anciens livres sur cassettes est désormais terminée. Bien que à contre-cœur, nous avons dû nous résoudre à déposer des milliers de cassettes à la déchetterie, après en avoir sectionné le ruban pour éviter toute réutilisation. Cela libère beaucoup de place dans nos armoires !

Enfin, les échanges avec d'autres bibliothèques se sont développés grâce à notre réseau Peer to Peer qui compte aujourd'hui 62 Bibliothèques Sonores. Nous sommes toutefois obligés d'être vigilants sur la qualité technique et vocale des ouvrages ainsi proposés, certaines Bibliothèques ayant mis sur le réseau des ouvrages de faible qualité. De notre côté, nous proposons actuellement 180 titres aux autres bibliothèques du réseau, tous souscrivant au label qualité LQ.

Ces échanges nous permettent en particulier de récupérer les enregistrements d'Audiorevues mensuelles ou hebdomadaires et de les proposer à nos audiolecteurs.

- | | |
|--------------------------------|--------------------------|
| - 60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS | - LE MONDE DIPLOMATIQUE |
| - CYCLOTOURISME | - LE MONDE DES RELIGIONS |
| - SCIENCE ET VIE | - LA CROIX DU NORD |
| - SCIENCE ET AVENIR | - LA VIE |
| - GEO | - LE CANARD ENCHAÎNÉ |
| - HISTORIA | - LE NOUVEL OBSERVATEUR |
| - L'HISTOIRE | - LE POINT |
| - SELECTION READER DIGEST | - NOTRE TEMPS |

Ces revues sont enregistrées par les BS de Lille et de Nantes puis mises à disposition de toutes les autres bibliothèques.

Pour l'instant nous ne récupérons que Historia demandée par l'un de nos audiolecteurs. Les titres actuellement disponibles sont :

Nous devons maintenant faire un effort pour proposer ces revues à davantage d'audiolecteurs. Ces revues sont susceptibles d'intéresser des personnes qui ne sont pas obligatoirement intéressées par la littérature mais qui aimait lire la presse.

• L'avenir de nos locaux

Vous savez que depuis de nombreuses années, grâce à la famille de notre trésorier Jean-Louis BARATIER, nous bénéficions de locaux à loyer très modéré.

La SCI BARAVAL nous fait don, chaque année, d'une somme de 3 600 €, somme minimum que nous devrions ajouter à notre loyer de 1 850 € si nous devions trouver

à nous loger au prix du marché.

Néanmoins, suite au décès de la mère de notre trésorier, la famille a décidé de mettre en vente ces locaux et notre Bibliothèque court le risque de se retrouver à la rue.

En 2007, Monsieur Christophe CASTANER, Vice-président de la Région, nous avait promis de financer 70 % du rachat de ces locaux si la Mairie de Manosque s'en portant acquéreur pour les mettre à notre disposition. Nous avons eu la confirmation que cette disposition était toujours valable et Jean-Louis BARATIER s'emploie à négocier ce rachat par la Ville de Manosque.

Rappelons que nos locaux, en regroupant notre activité et celle - éminemment complémentaire - de l'association « A perte de vue », avec en particulier son club informatique, constituent un véritable « guichet unique » au service des aveugles et mal-voyants du pays manosquin. Il serait donc regrettable que cette entité ne puisse pas trouver un hébergement convenable pour ses activités dans la ville de Manosque.

• Remerciements

Je ne voudrais pas clore ce chapitre sans remercier toutes les personnes qui animent notre bibliothèque, et plus particulièrement Danièle MARCADAL et Jocelyne THOMAS qui, de la numérisation des cassettes à la préparation des enregistrements avant la mise en service des livres, consacrent une partie de leurs journées à la Bibliothèque Sonore en travaillant à domicile, bien au-delà des simples permanences.

Un remerciement spécial également à Madame Colette SOREL, fidèle animatrice de notre Bibliothèque Sonore depuis 2004, qui nous quitte pour regagner sa Normandie natale à l'occasion de la retraite de son époux.

Je remercie également les différents organismes qui ont bien voulu, en 2011, nous aider à couvrir nos frais de fonctionnement : la Communauté de communes Luberon-Durance-Verdon avec une subvention de 2 500 €, le Conseil Général 04 qui nous attribue régulièrement chaque année la somme de 1 000 €, le LIONS Club de Manosque dont la participation évolue de 1 000 à 2 000 € selon les années et les possibilités offertes par sa collecte de fonds, le LIONS Club de Digne-les-Bains, déjà évoqué, dont le soutien devient de plus en plus important, sans oublier les communes précédemment citées.

N'oublions pas non plus les nombreux audiolecteurs qui nous font un don, ainsi que certains sympathisants et des Donneurs de Voix qui font parfois des dons importants comme Madame Catherine HUMBLLOT, de Digne-les-Bains, avec un don de 2 000 €.

Enfin, je voudrais adresser un remerciement spécial au Bar Le Mirador qui nous a fait un don de 200 € en 2011.

A ce sujet, je voudrais rappeler que les entreprises peuvent nous soutenir par des dons qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que les dons des personnes physiques (soit 66 % de réduction d'impôt sur le revenu).

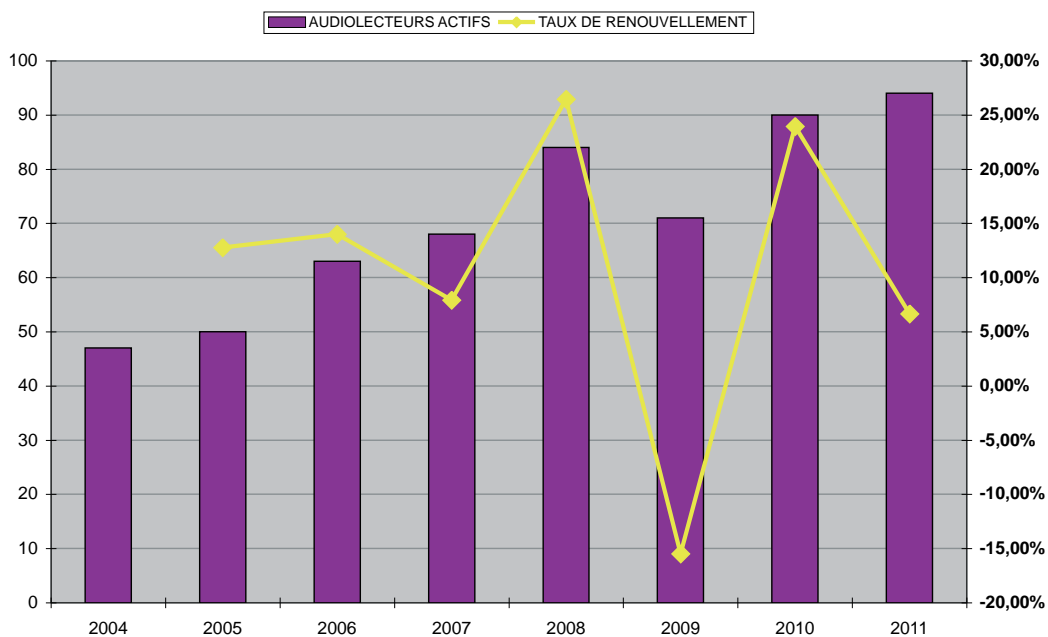
Faites savoir aussi, autour de vous, que nous pouvons recevoir des legs qui sont également défiscalisés et peuvent contribuer à l'équipement de notre Bibliothèque en lecteurs Victor, voire à l'achat de locaux dans le cas où la Mairie ne pourrait nous offrir une solution.

Que tous ceux qui contribuent à notre bonne santé financière soient ici chaleureusement remerciés. Nos besoins sont modestes, car nous vivons surtout de bénévolat, mais encore faut-il pouvoir les couvrir, ce qui n'est malheureusement pas le cas de toutes les Bibliothèques Sonores !

RAPPORT D'ACTIVITÉ

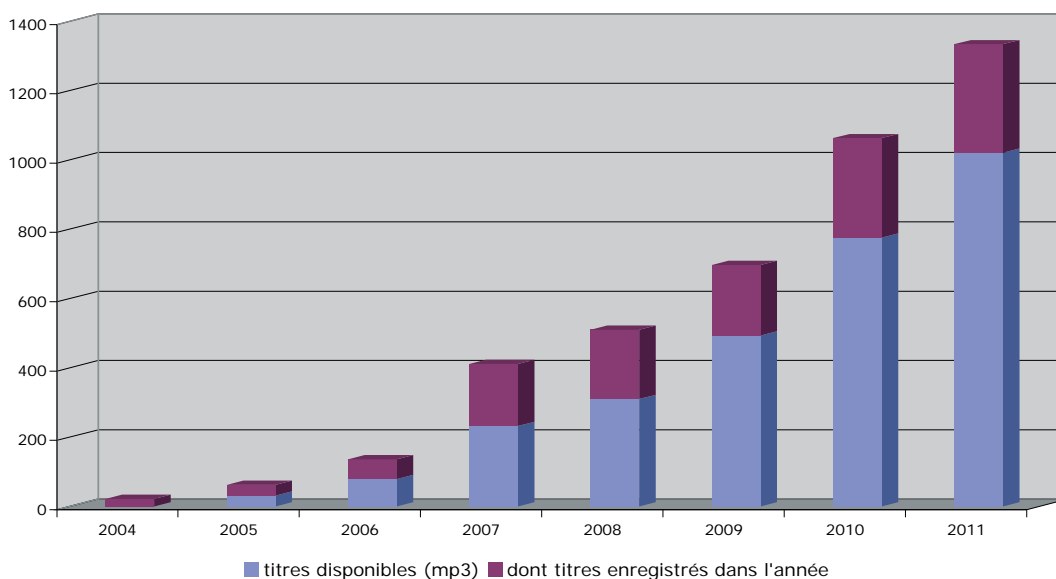
Le nombre d'audiolecteurs actifs a encore augmenté, mais moins fortement qu'en 2010 du fait d'un taux de renouvellement plus faible, soit **94 audiolecteurs actifs**.

Le taux de renouvellement est calculé par rapport à l'année N-1. Déficitaire en 2009 suite à un nettoyage de notre fichier, il compense en 2011 un peu plus que les pertes (19 nouveaux inscrits contre 13 radiations).



Nous restons toujours persuadés que les efforts d'information doivent être maintenus, non seulement parce que de nouvelles personnes perdent la vue tous les jours, mais aussi parce que nous devons informer le nouveau public des handicapés moteurs qui peut désormais bénéficier de nos services. Nous savons aussi que malgré ces efforts, nous n'arrivons à toucher qu'une très faible partie des bénéficiaires potentiels.

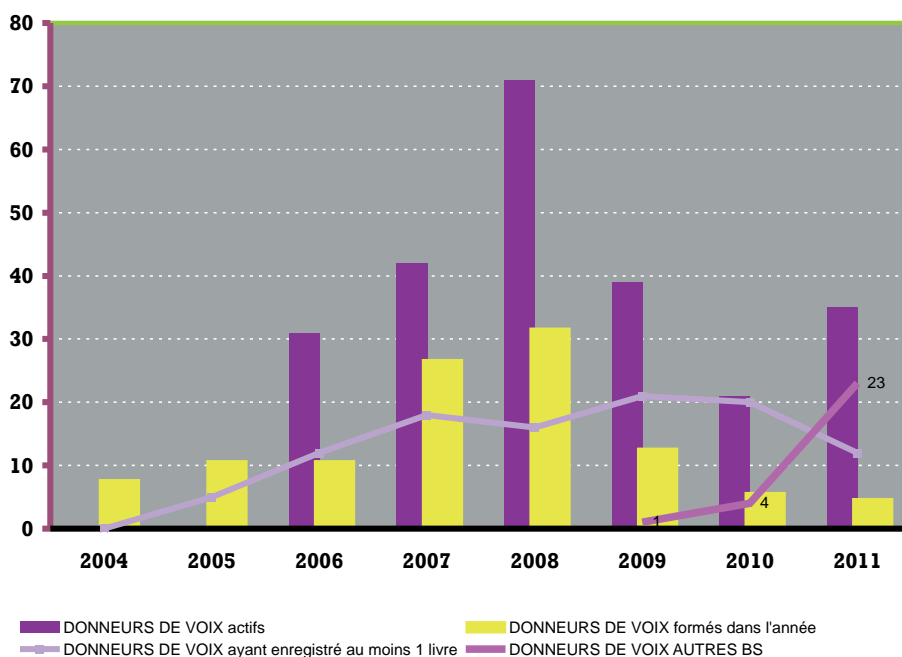
ÉVOLUTION DES TITRES (supports numériques)



Nous devons aussi continuer nos efforts auprès des jeunes mal-voyants qui, bien que lisant peu jusqu'à présent, n'ont que très peu d'autres moyens d'accès à la culture et à l'évasion que procure la lecture. Nous espérons que nos efforts auprès de l'Académie porteront leurs fruits.

Le nombre de titres en catalogue, depuis la suppression des titres sur cassettes, s'élève à 1 308 au 31 octobre 2011, soit 313 nouveaux titres produits en 2011, légèrement plus qu'en 2010 (287 titre). Rappelons que, désormais, tous les nouveaux titres sont uniquement disponibles sur CD mp3

DONNEURS DE VOIX



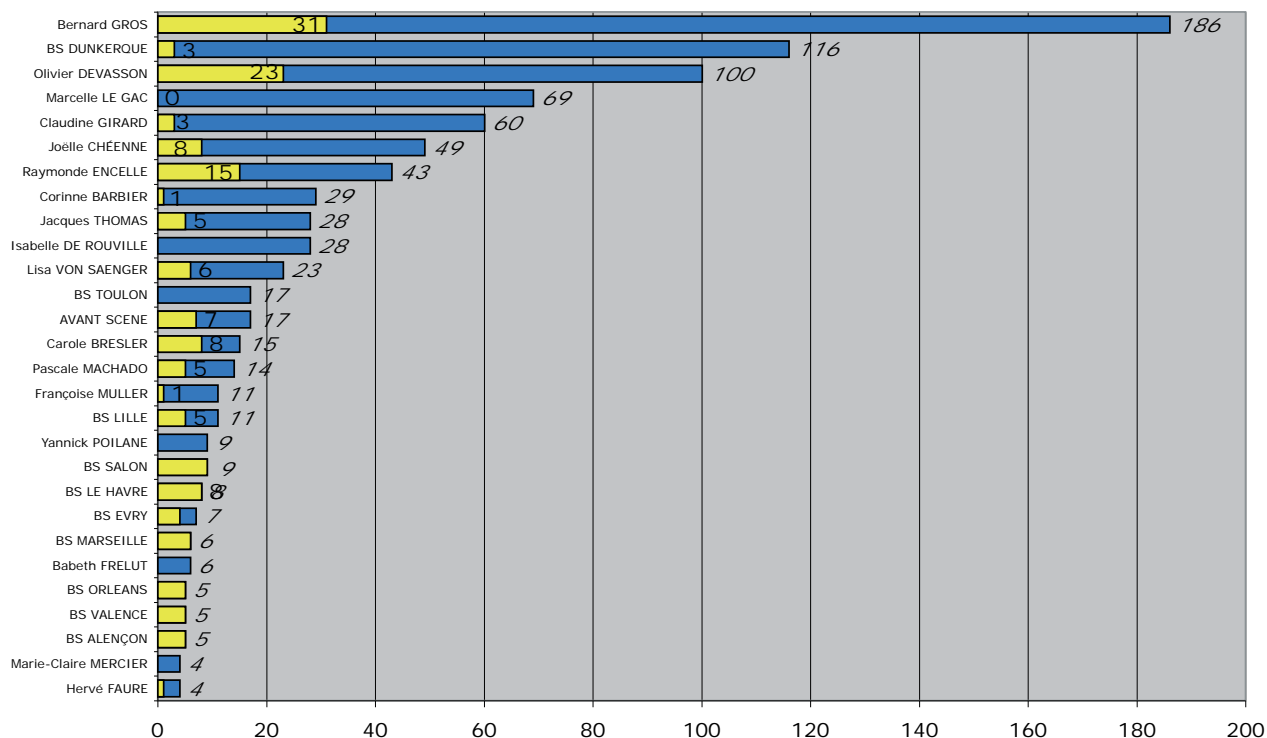
Cette progression est due au travail de nos Donneurs de Voix, à la numérisation des anciens titres sur cassettes et au développement des échanges avec les autres bibliothèques sonores par le canal du Peer to Peer déjà évoqué. Ces échanges apparaissent dans le graphique de la production des Donneurs ci-après car nous enregistrons pour ces livres le nom de la BS d'origine comme nom de Donneur.

Il faut noter qu'en 2011, le nombre de BS nous ayant procuré de nouveaux titres (23) est pratiquement le double du nombre de Donneurs de Voix actifs (12). Toutefois, nos Donneurs ont enregistré 112 titres en 2011 tandis que nous n'avons récupéré que 74 titres dans d'autres Bibliothèques Sonores.

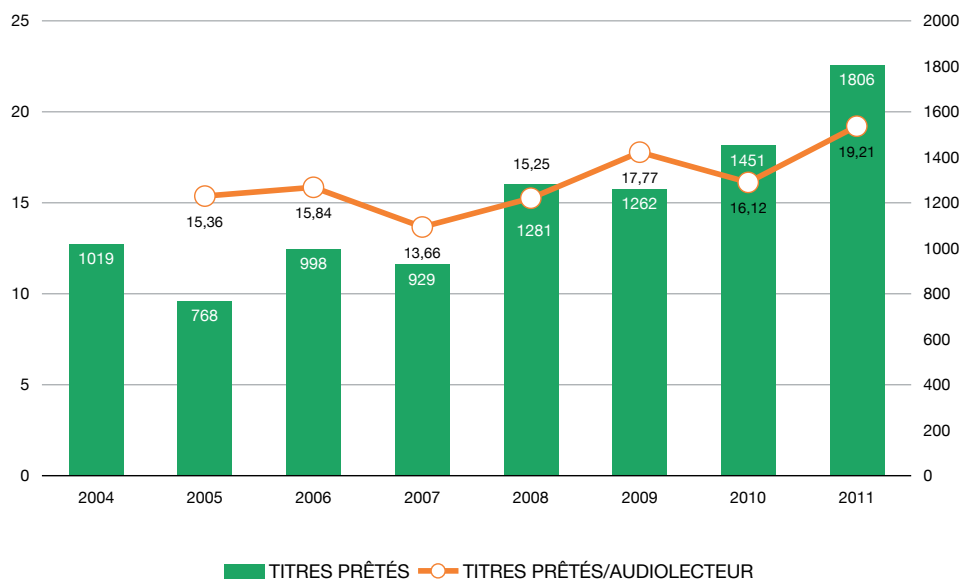
Nous devons donc continuer de former de nouveaux Donneurs de Voix. Le système de filtrage lié à notre site web, précédemment évoqué, s'est révélé très performant. Peut-être trop ? Sur les nombreux candidats qui se sont déclarés, un seul a passé l'épreuve et a persévéré après le test. Cela illustre la difficulté à recruter de bons Donneurs de Voix et ne fait que confirmer les défections constatées suite aux formations telles que nous les faisons précédemment. Nous devons continuer d'étudier ce problème et trouver de nouvelles solutions.

On pourra voir, sur le graphique ci-après, les performances de nos donneurs les plus productifs. Nous les remercions tous chaleureusement, et nous les encourageons à poursuivre leurs lectures en souhaitant qu'ils y trouvent plaisir et satisfaction d'être utiles.

Production des Donneurs de Voix



TITRES PRÊTÉS

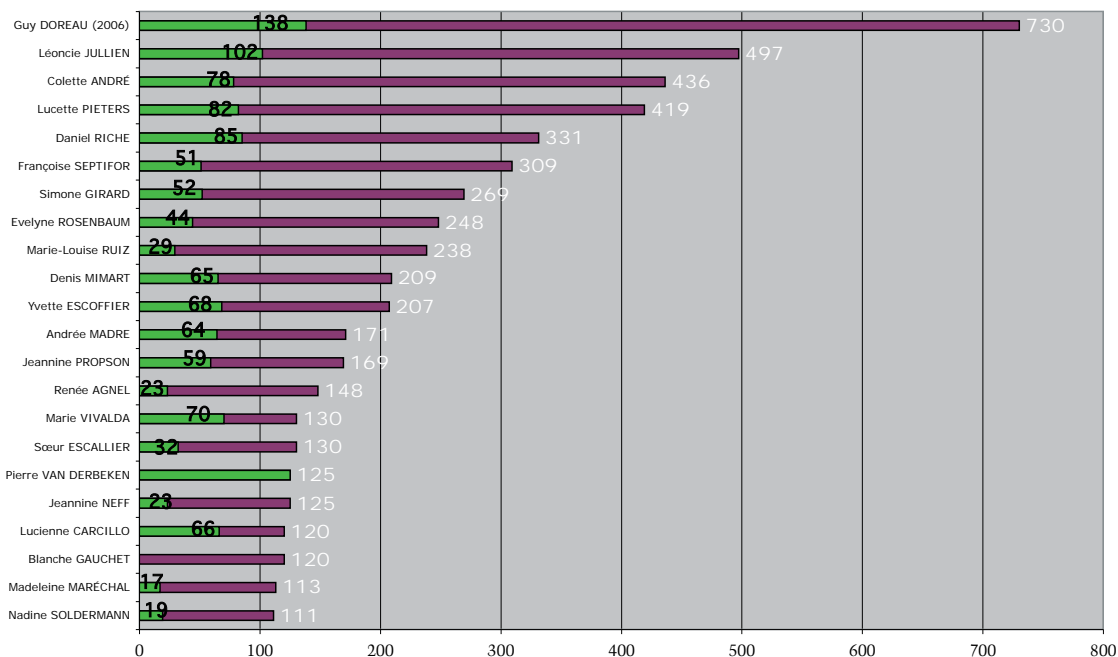


Le nombre de titres prêtés, soit 1 806, à bien entendu suivi la progression du nombre d'audiolecteurs. En 2011, en moyenne, chaque audiolecteur a lu entre 20 et 25 livres dans l'année. Mais cette moyenne cache des différences énormes, comme on peut le voir sur le graphique des audiolecteurs les plus assidus :

Notre champion a lu 138 livres en 2011 (il en avait lu 135 en 2010 !), beaucoup d'autres lisent plus de 50 livres. Le développement de notre catalogue est donc essentiel pour que nos audilecteurs trouvent toujours les titres capables de leur assurer de nombreuses heures de plaisir de lecture.

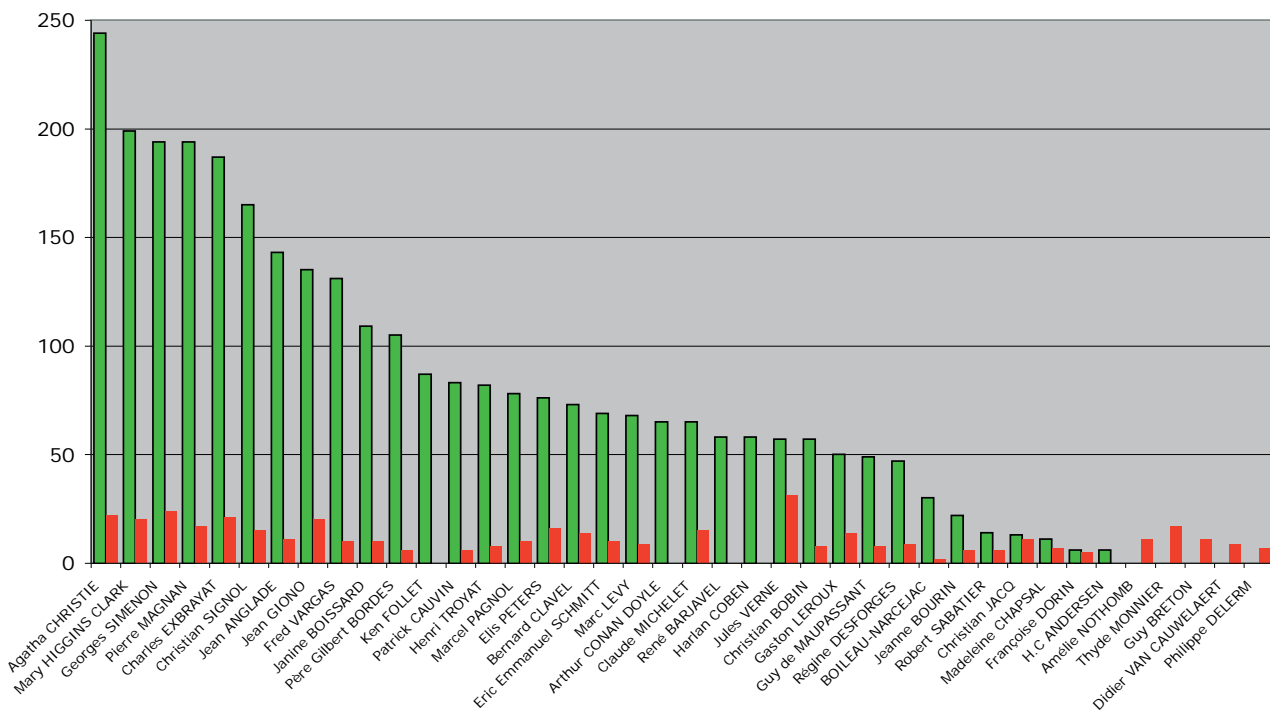
A ce jour, nous disposons de 101 Donneurs de Voix formés, mais seulement 20 ont enregistré au moins 1 livre en 2010 (contre 17 en 2009).

AUDIOLECTEURS LES PLUS ASSIDUS



Les statistiques sur les auteurs les plus lus par nos audilecteurs, en comparaison avec les auteurs les plus enregistrés, montrent toujours quelques évolutions, sans doute liées aux évolutions de notre catalogue.

LES PLUS LUS ■ LES PLUS ENREGISTRÉS



Le groupe de tête comprend toujours Agatha Christie, Mary Higgins Clark, Charles Exbrayat, Georges Simenon et Pierre Magnan.

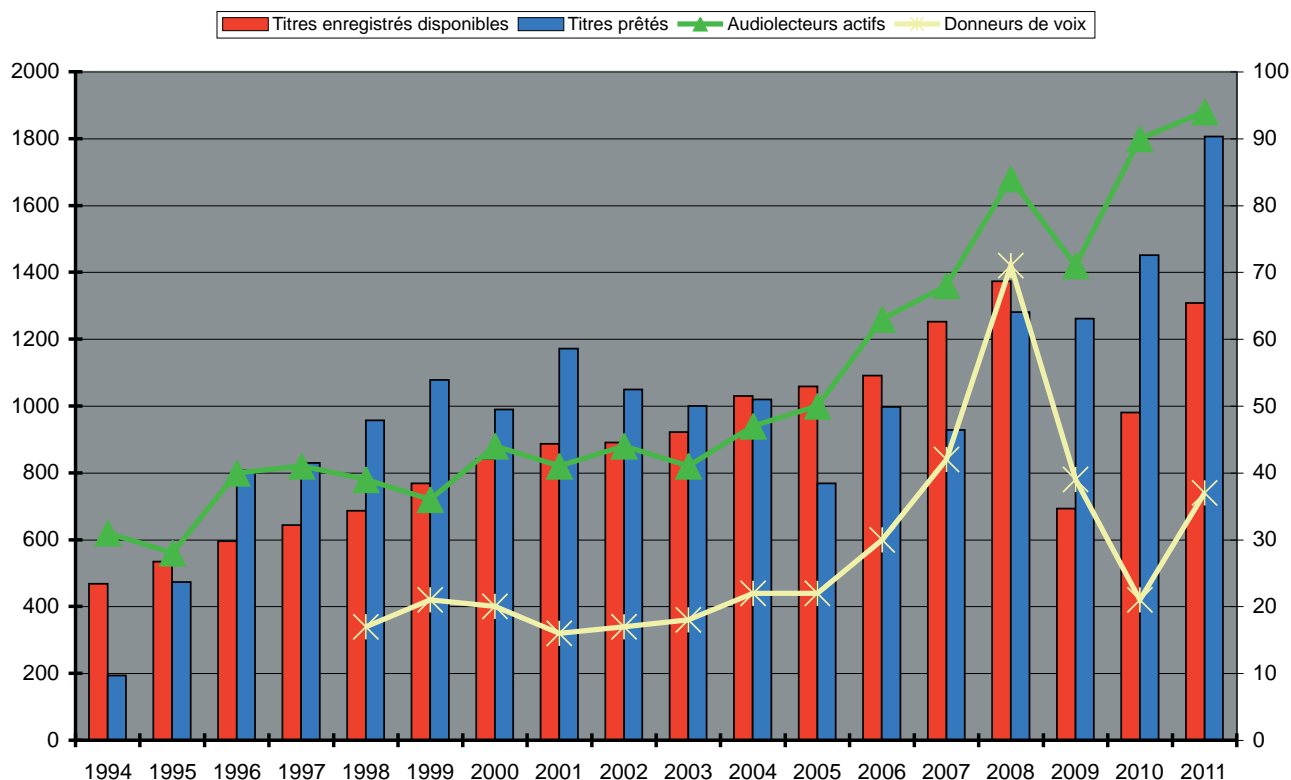
Des auteurs comme Conan Doyle, Barjavel, Ken Follet ou Harlan Coben (qui vient d'apparaître dans ce classement), sont très demandés mais toujours aussi peu enregistrés (moins de 5 titres) et mériteraient d'attirer l'attention des Donneurs de Voix.

Quant aux auteurs les plus demandés, comme Mary Higgins Clark, Christian Signol, Fred Vargas, Exbrayat, Simenon, Magnan, Agatha Christie ou encore Maupassant, ils méritent toujours que davantage de leurs œuvres soient enregistrées.

Elis Peters monte toujours dans ce classement tandis que d'autres, comme George Sand, Daniel Pennac, récemment introduits au catalogue, n'ont toujours pas fait leur apparition dans ce palmarès. D'autres comme Didier Van Cauwelaert ou Philippe Delerm ont été enregistrés mais n'apparaissent pas encore dans les lectures.

N'oublions pas qu'il faut un certain délai entre la mise à jour du catalogue et la lecture effective des nouveaux titres, avant qu'ils deviennent perceptibles dans les statistiques.

Cela ne doit pas faire oublier que de nombreux auteurs, en particulier les auteurs contemporains et toutes les nouveautés, sont demandés par les audiolecteurs et doivent faire l'objet d'enregistrement. La palette de choix est large et j'espère qu'elle inspirera les nouveaux Donneurs de Voix qui n'ont pas encore enregistré.



Ce graphique de synthèse, enfin, montre qu'après l'élimination des livres sur cassettes, en 2009, le nombre de titres à notre catalogue n'a jamais été aussi élevé.

Le nombre de titres prêtés est également en forte progression et le nombre d'audiolecteurs a suivi une progression régulière, avec une accélération depuis 2005.

Le nombre de Donneurs de Voix qui avait chuté en 2010 du fait de la suppression de Donneurs formés mais n'ayant jamais enregistré, augmente car il incorpore les autres BS avec lesquelles nous échangeons des livres.



Les chiffres de 2009 à 2011 sont réalistes car ils ne concernent que les Donneurs ayant réellement produit au moins un livre dans l'année et les BS ayant fourni au moins un livre.

Ayant fait une présentation la plus complète possible de notre activité de l'année, je suis prêt, ainsi que les membres du bureau, à répondre maintenant à toutes vos questions sur ce rapport moral et ce rapport d'activité.

RAPPORT FINANCIER

En l'absence de notre trésorier Jean-Louis BARATIER, je vais vous présenter le rapport financier établi par ses soins (ci-joint en annexe).

Les questions étant épuisées, je vous remercie de votre attention et vous invite maintenant à clore cette réunion et à nous retrouver autour du verre de l'amitié.

Le Président
Jacques THOMAS